

Octobre 2010

Québec, le 28 octobre 2010

Monsieur Roger Sylvestre  
Directeur général  
Cégep de Saint-Hyacinthe  
3000, avenue Boullé  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9

**Objet : Suivi apporté à l'évaluation du programme *Soins infirmiers***

Monsieur le Directeur général,

La Commission a examiné, lors de sa réunion tenue le 12 octobre 2010, les suites données par le Cégep de Saint-Hyacinthe à l'évaluation du programme *Soins infirmiers*.

Dans son rapport, la Commission avait recommandé au Collège de s'assurer de l'application de sa PIEA et de veiller à ce que les modes et instruments d'évaluation permettent d'attester la maîtrise de chacune des compétences du programme par les étudiants.

Pour témoigner des suites données à la recommandation, le Collège a déposé un échantillon d'épreuves terminales de cours de première année représentatif des différentes disciplines du programme accompagnées d'une grille de vérification complétée et, dans certains cas, d'une analyse plus approfondie de l'épreuve. La Commission constate que les épreuves démontrent généralement un niveau de complexité adéquat et la nécessité pour l'élève de faire appel à plusieurs habiletés intellectuelles pour traiter les situations proposées. En conséquence, elle estime que le Collège a donné des suites satisfaisantes à cette recommandation.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président par intérim,

Michel Lauzière  
c. c. M. Pierre Leblanc, directeur des études